

PROCHAINEMENT



SCOOP DU MINISTRE DE L'INTERIEUR!

NOUVELLE SOUS-PREFECTURE EN GUYANE A SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK

GOUVERNEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE Création d'une nouvelle sous-préfecture à Saint-Georges de l'Oyapock

Dans le cadre d'un déplacement en Guyane, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, a annoncé l'ouverture, en accord avec Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur, d'une nouvelle sous-préfecture à Saint-Georges de l'Oyapock, opérationnelle en 2022.

Située au cœur de la communauté de commune de l'Est guyanais, placée à un carrefour stratégique à la frontière avec le Brésil, cette nouvelle sous-préfecture permettra de coordonner l'action de l'Etat s'agissant notamment de la lutte contre l'immigration illégale, de la sécurité des personnes et des biens, de l'accompagnement des collectivités, de la coordination de l'action économique et sociale et de l'administration du territoire. Elle facilitera les relations transfrontalières avec les autorités de l'Etat brésilien de l'Amapa.

Avec la sous-préfecture de Saint-Laurent du Maroni, l'ouverture d'une seconde sous-préfecture en Guyane vient compléter le maillage territorial actuel et traduit l'engagement de l'Etat en faveur de l'ensemble du territoire, pour sa modernisation et son développement.

[Cliquez en ligne le communiqué de presse](#)



FO A CRITIQUÉ L'ADMINISTRATION REGRETTANT D'APPRENDRE LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE SOUS-PRÉFECTURE PAR COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT, SANS QUE LES SERVICES MINISTÉRIELS CONCERNÉS EN SOIENT AVERTIS.

DOMMAGE ENCORE UNE FOIS POUR LA « FLUIDITÉ » DU DIALOGUE SOCIAL DU MINISTRE !!

TELEMENT TOP SECRET QUE **FO A DEMANDÉ** À L'ADMINISTRATION DE PRÉSENTER CE PROJET EN COMITÉ TECHNIQUE SPECIAL PREFECTURES DU 10 FEVRIER 2022 ET AU CHSCT SP DU 1er FEVRIER 2022.

FO SE FÉLICITE DE LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE SOUS-PRÉFECTURE DÉMONTRANT L'IMPORTANCE DE L'ACTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ PAR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT et **ESPÈRE QU'IL NE S'AGIT PAS UNIQUEMENT DE LA VOLONTÉ DE PÉRÉNNISER UN POSTE DE SOUS-PRÉFET ACTUELLEMENT PROVISOIRE.**

1ère FORCE D'EXPRESSION EN OUTRE-MER

